

PC11-2

Le dossier d'évaluation des incidences prévues à l'Art. R. 414-23 du code de l'environnement (Art. R. 431-16 c du code de l'urbanisme)

PC 035126 25 W0055
Date d'export : 10/12/2025
Guichen
Date de dépôt dossier : 03/11/2025
Libellé du fichier : PC11-2. Dossie...
Date de dépôt du fichier : 03/11/2025

Dans le cas présent :

- Etude d'incidence Natura 2000

Nom de l'opération :

DOMAINE DE LA MASSAYE-SECTEUR CHATEAU

Adresse de l'opération :

Domaine de la Massaye
35580 GUICHEN

Désignation des acteurs :

Maîtrise d'ouvrage :

SCCV DOMAINE DE LA MASSAYE
91, rue de l'Université
75007 Paris
contact@groupe-metis.fr
01 84 79 42 15

Maîtrise d'œuvre :

BUCHBERGER ARCHITECTURE
26, Rue Mélingue 75019 Paris
agence@buchberger-architecture.com
06 64 12 66 60

Bureau de contrôle :

VISORI PREVENTION
134, rue de Tocqueville
75017 Paris
jeremy.vergerl@visori-prevention.fr
06 32 42 64 06

Bureau d'études biodiversité :

DERVENN
4, rue du Grand Rigné
35830 Betton
m.mahieu@dervenn.com
02 99 55 55 05

15 septembre 2025

12. INCIDENCES NATURA 2000

PC 035126 25 W0055
 Date d'export : 10/12/2025
 Guichen
 Date de dépôt dossier : 03/11/2025
 Libellé du fichier : PC11-2. Dossie...
 Date de dépôt du fichier : 03/11/2025

Il existe aujourd'hui un vaste réseau de sites naturels européens, constituant un réseau Natura 2000, mis en place pour répondre à deux directives européennes : directives « Oiseaux » et « Habitats », ayant pour but de protéger et préserver les habitats et espèces d'intérêt communautaire.

Le décret n°2010-365 du 9 avril 2010 relatif à l'évaluation des incidences Natura 2000, prévoit que tout projet soumis à autorisation, approbation ou déclaration, dont la réalisation est susceptible d'affecter de façon significative un site Natura 2000 doit faire l'objet d'une évaluation des incidences. Cette dernière porte sur les habitats et les espèces qui ont justifié la désignation du site, au regard des objectifs de conservation du site Natura 2000 et de manière proportionnée à l'importance de l'opération projetée.

L'objectif de l'évaluation des incidences Natura 2000 consiste à démontrer que les prescriptions d'un projet garantissent la conservation des habitats et espèces ayant justifié la désignation d'un ou plusieurs sites Natura 2000 dans la zone concernée et ne génèrent pas d'impact significatif sur ces habitats et espèces.

Pour cela, les Documents d'Objectifs (DocOb) des sites Natura 2000 en question, lorsqu'ils en existent, sont tout d'abord étudiés et plus particulièrement les objectifs de conservation des espèces et habitats qu'ils contiennent. En l'absence de DocOb, ce travail s'opère à partir du Formulaire Standard de Données (FSD) correspondant au site Natura 2000.

L'étude des caractéristiques essentielles du projet est également effectuée, afin d'analyser ces dernières en fonction des objectifs de conservation précités, et de conclure à la présence ou non d'impacts significatifs causés par le projet sur le ou les sites Natura 2000.

Code MNHN	Nom	Distance au site
FR5302014 (ZSC)	Vallée du Canut	7 km
FR5312012 (ZPS)	Vallée du Canut	7 km

12.1. PRESENTATION DES SITES NATURA 2000 CONCERNES

Les sites Natura 2000 les plus proches sont situés à plus de 5km du projet. Les données de présentation suivantes ont été extraites du formulaire standard de données des sites (INPN).



Carte 48: Localisation des zonages réglementaires

➤ Vallée du Canut (ZPS)

PC 035126 25 W0055
 Date d'export : 10/12/2025
 Guichen
 Date de dépôt dossier : 03/12/2025
 Libellé du fichier : PC11-2 - Dossie...
 Date de dépôt du dossier : 03/12/2025

La vallée du Canut présente un intérêt important au niveau régional et national par la présence de milieux naturels remarquables fréquentés par une avifaune riche et diversifiée (84 espèces recensées). Parmi elles, 12 espèces nicheuses (Busard St-Martin, Caille des blés, Faucon crécerelle, Tourterelle des bois, Tarier pâtre, Engoulevent d'Europe, Martin-pêcheur, Pic vert, Alouette lulu, Fauvette pitchou, Gobe-mouche gris, Bruant jaune) ainsi que 8 espèces de passage (Rouge-queue à front blanc, Hirondelle rustique, Pie-grièche écorcheur, Bondrée apivore, Effraie des clochers, Pic mar, Pic noir, Alouette des champs) présentent une forte valeur patrimoniale.

La mosaïque d'habitats d'intérêt communautaire que compte le site, comme les pelouses acidiphiles atlantiques des affleurements rocheux, les landes sèches, humides et mésophiles et les prairies humides oligotrophes, constitue des milieux privilégiés pour la faune et contribue ainsi à l'intérêt et la diversité biologique du site. Ces milieux sont les habitats d'espèce des oiseaux présents sur le site.

Le site s'avère être un ensemble de premier plan autant au niveau esthétique, phytosociologique que floristique. Il est principalement composé de landes, de pelouses et de boisements. Mais ce sont les nombreuses occurrences d'affleurements rocheux, qui avec leur complexe d'association bryo-lichéniques, herbacées et chamaephytiques, génèrent fréquemment une grande diversité végétale. La dynamique des groupements est faible, étant donné leur localisation sur des sols peu profonds, vite asséchés, et qui plus est pauvres en nutriments.

Vulnérabilité : Le site subit l'impact de nombreux facteurs socio-économiques tels que la déprise agricole due à l'escarpement de la vallée, la chasse pratiquée sur l'ensemble du site et la fréquentation du public qui a un impact non négligeable, surtout en hiver (moto, VTT).

Espèces ayant conduit à la désignation du site Natura 2000 :

Espèce		
Groupe	Code	Nom scientifique
B	A224	<i>Caprimulgus europaeus</i>
B	A229	<i>Alcedo atthis</i>
B	A236	<i>Dryocopus martius</i>
B	A238	<i>Dendrocopos medius</i>
B	A246	<i>Lullula arborea</i>
B	A302	<i>Sylvia undata</i>
B	A072	<i>Pernis apivorus</i>
B	A082	<i>Circus cyaneus</i>

➤ Vallée du Canut (ZSC)

PC 035126 25 W0055
 Date d'export : 10/12/2025
 Guichen
 Date de dépôt dossier : 03/12/2025
 Libellé du fichier : PC11-2_Dossie...
 Date de mise à jour : 09/11/2025

La vallée du Canut présente un intérêt important au niveau régional et national par la présence de milieux naturels remarquables fréquentés par une avifaune riche et diversifiée, dont plusieurs espèces sont inscrites à l'annexe I de la directive " Oiseaux " (ce qui a justifié pour ce même périmètre la désignation d'une ZPS).

La mosaïque d'habitats d'intérêt communautaire que compte le site, comme les pelouses acidiphiles atlantiques des affleurements rocheux, les landes sèches, humides et mésophiles et les prairies humides oligotrophes, constitue des milieux privilégiés pour la faune et contribue ainsi à l'intérêt et la diversité biologique du site. Ces milieux sont les habitats d'espèce des oiseaux présents sur le site.

Le site s'avère être un ensemble de premier plan autant au niveau esthétique, phytosociologique que floristique. Il est principalement composé de landes, de pelouses et de boisements. Mais ce sont les nombreuses occurrences d'affleurements rocheux, qui avec leur complexe d'association bryo-lichéniques, herbacées et chamaephytiques, génèrent fréquemment une grande diversité végétale. La dynamique des groupements est faible, étant donné leur localisation sur des sols peu profonds, vite asséchés, et qui plus est pauvres en nutriments.

Vulnérabilité : Le site subit l'impact de nombreux facteurs socio-économiques tels que la déprise agricole due à l'escarpement de la vallée, la chasse pratiquée sur l'ensemble du site et la fréquentation du public qui a un impact non négligeable, surtout en hiver (moto, VTT).

Espèces ayant conduit à la désignation du site Natura 2000 :

Espèce		
Groupe	Code	Nom scientifique
M	1324	Myotis myotis
M	1355	Lutra lutra
F	5315	Cottus perifretum
P	1831	Luronium natans
I	1044	Coenagrion mercuriale
I	1083	Lucanus cervus
I	1084	Osmoderma eremita
F	1096	Lampetra planeri
M	1303	Rhinolophus hipposideros
M	1308	Barbastella barbastellus

12.2. ANALYSE DES INCIDENCES POTENTIELLES DU PROJET SUR LES OBJECTIFS DE CONSERVATION DES SITES NATURA 2000

PC11-2-25-01059
 Date d'export : 10/12/2025
 Guichen
 Date de dépôt dossier : 03/11/2025
 Livré de dossier : PC11-2- Dossie...
 Date de dépôt du fichier : 03/11/2025

Le projet et les deux sites Natura 2000 les plus proches ne sont pas en interaction directe. Il n'est pas prévu d'incidences directes du projet sur le réseau Natura 2000.

Le périmètre d'étude comprend deux espèces d'intérêt communautaire : le grand Murin et le petit Rhinolophe. Ces deux espèces fréquentent le bâtiment annexe, il s'agit d'individus isolés qui utilisent le bâtiment en gîte de repos diurne. Au regard de la distance entre les sites et la capacité de déplacement de ces espèces, il est probable que ces individus exploitent également les sites Natura 2000. Le projet prévoit des mesures d'évitement, de réduction et de compensation pour réduire l'impact du projet sur les individus présents sur le site. Ces mesures permettront de ne pas impacter les populations présentes sur le site Natura 2000 en maintenant la capacité d'accueil d'individus isolés de ces espèces sur le site projet (fonctions actuelles assurées par le site projet pour ces deux espèces).

Au regard de **la nature et des caractéristiques du projet, des objectifs de conservation** des deux sites Natura 2000 les plus proches, il est conclu qu'**aucune incidence du projet n'est susceptible d'aller à l'encontre des objectifs de conservation du réseau Natura 2000.**